

# Hommage à Jérôme LARONZE

SAMEDI 24 mai 2025

A partir de 16h00

**Devant le Palais de justice de Chalon-sur-Saône**

*(4 Rue Emiland Menand, Chalon-sur-Saône)*

8 ans après la mort de Jérôme LARONZE, l'instruction est toujours en cours.

4 juges se sont succédé. Des centaines de procès-verbaux et rapports ont été établis, mais les conclusions finales tardent.

Et pourtant,

Par décision du **28 février 2020**, le Tribunal administratif de DIJON a annulé les contrôles administratifs survenus sur la ferme de Jérôme.

Par décision du **23 décembre 2024**, la Défenseure des droits a considéré que les tirs mortels du gendarme (5 tirs en 7 secondes dont 3 tirs mortels) **n'étaient ni absolument nécessaires, ni proportionnés**, invalidant ainsi la thèse de la légitime-défense.

La Défenseure des droits a également considéré qu'en n'engageant aucun geste pour secourir Jérôme LARONZE, M. B, mais également 4 autres gendarmes, Mme C, M. E, M. F et Mme D **ont manqué à l'obligation de porter secours**.

La défenseure des droits a déploré qu'aucune **enquête administrative n'ait été diligentée** après le décès de Jérôme LARONZE et a rappelé que l'existence d'une enquête judiciaire ne fait pas obstacle à l'ouverture d'une enquête administrative **portant sur les mêmes faits**, dont l'objet est de déterminer si des manquements déontologiques ont été commis.

**Considérant que de graves manquements ont été commis, la Défenseure des droits a adressé sa décision au ministre de l'intérieur, lui donnant un délai de deux mois pour se saisir de cette affaire.**

**Aucune suite n'a été apportée à cette décision par Monsieur RETAILLEAU.**

**Rassemblons-nous ce 24 mai  
devant le Palais de justice de Chalon-sur-Saône**

**Rendons hommage à Jérôme  
Exigeons Justice et Vérité.**

**Programme du Samedi 24 mai 2025**

**16h00 : Accueil sur place / préparation**

**16h30 : Happening : Anatomie d'un déni de justice ou comment ignorer les évidences**

**17h00 : Point procédure et lecture de textes par la Confédération paysanne et la Ligue des Droits de l'homme**

**17h30 : Discussion**

**18h00 : Apéritif partagé (*chacun apporte quelque chose à grignoter et son verre*)**



**JUSTICE ET VERITE POUR JEROME LARONZE**

Adresse postale : BP 10229 - 71106 CHALON SUR SAÔNE CEDEX

Site internet : <https://www.facebook.com/JusticepourJerome/>

Mail : [comite.jerome.laronze@gmail.com](mailto:comite.jerome.laronze@gmail.com)